



L'HÉBERGEMENT D'URGENCE EN QUELQUES MOTS

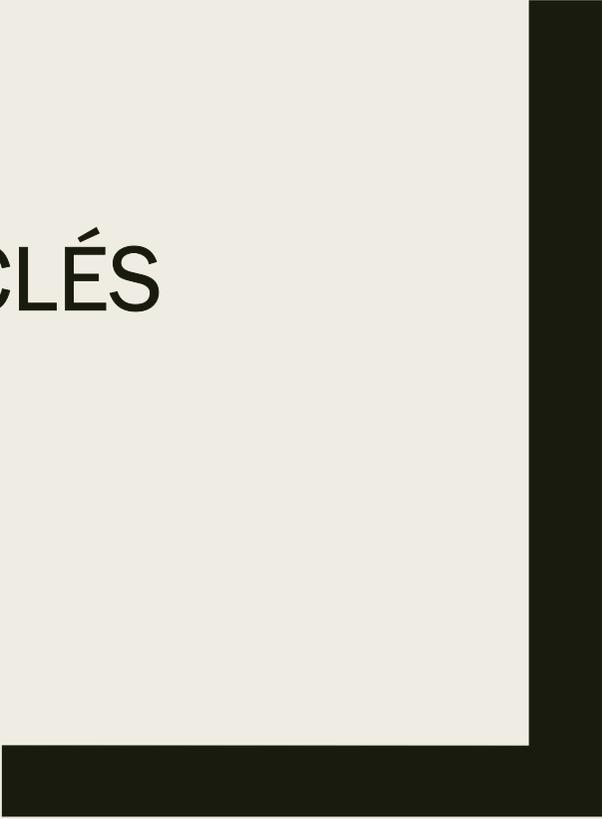
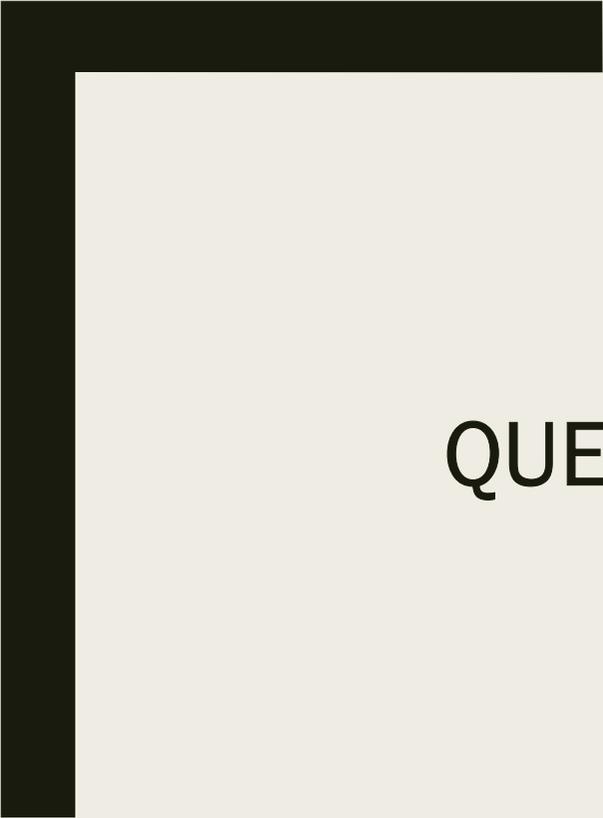
12-14 UTPT

Le 14/01/2020



Sommaire

1. Quelques chiffres clés
2. Et cet hiver ?
3. Quelle place pour l'hébergement dans la stratégie logement d'abord ?



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

→ De la demande à l'orientation : un système d'hébergement d'urgence saturé en 2018



+19% de places d'urgence entre 2017 et 2018

4 530 ménages distincts, soit 7 854 personnes distinctes en demande

Au 15 décembre 2018, 1 706 places dont :

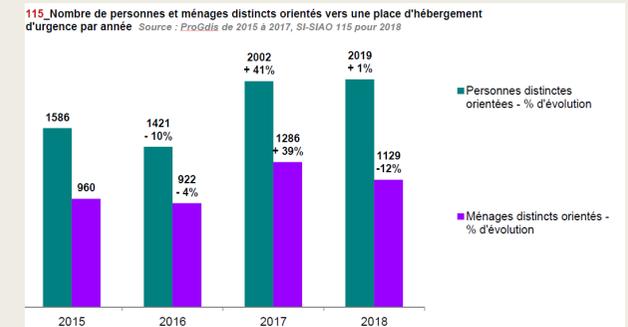
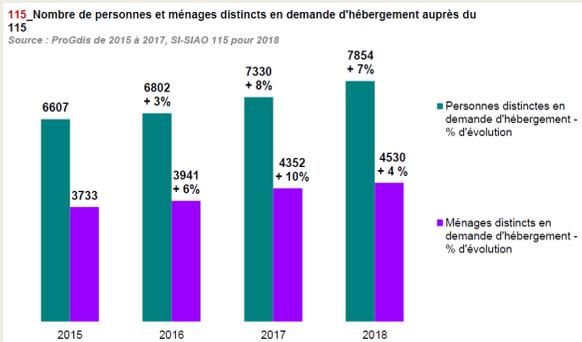
- 1 318 places pérennes (1 144 tout public, 144 pour les femmes victimes de violence, 30 dispositif bénévole)
- 368 places renfort hivernal et 20 places dispositif hivernal – halte de nuit

+ 4 % de ménages distincts en demande entre 2017 et 2018

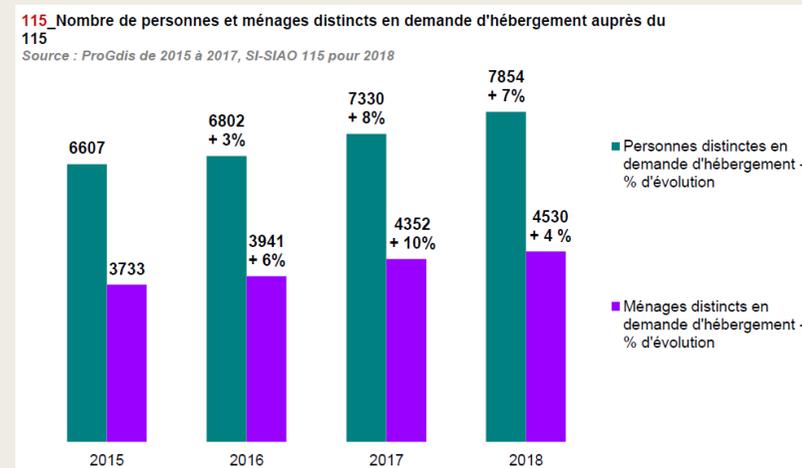
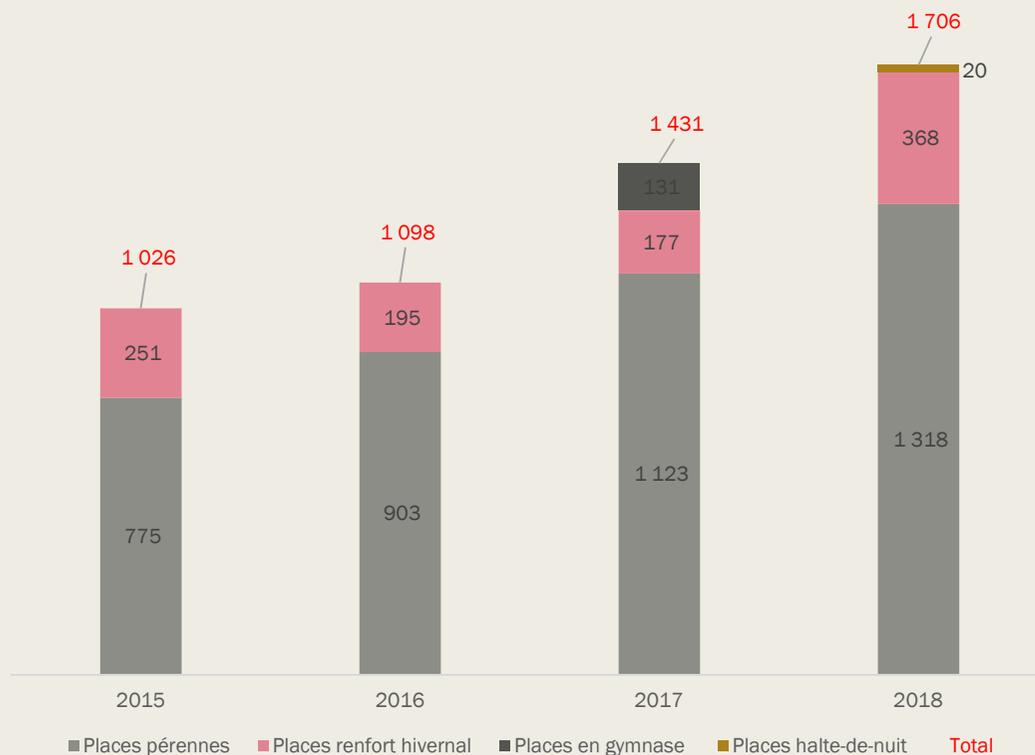
- 12 % de ménages orientés entre 2017 et 2018

1 129 ménages distincts orientés (soit 2 019 personnes distinctes orientées)

Un taux d'orientation des ménages de 25% pour 2018, soit une diminution de 5 points par rapport à 2017



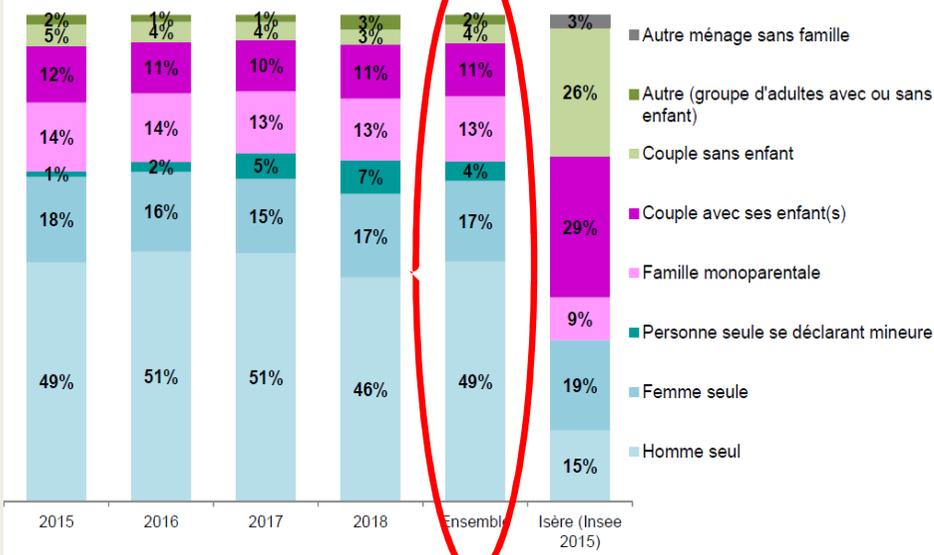
Une offre qui évolue mais une demande également



Quelle réponse selon la composition familiale ?

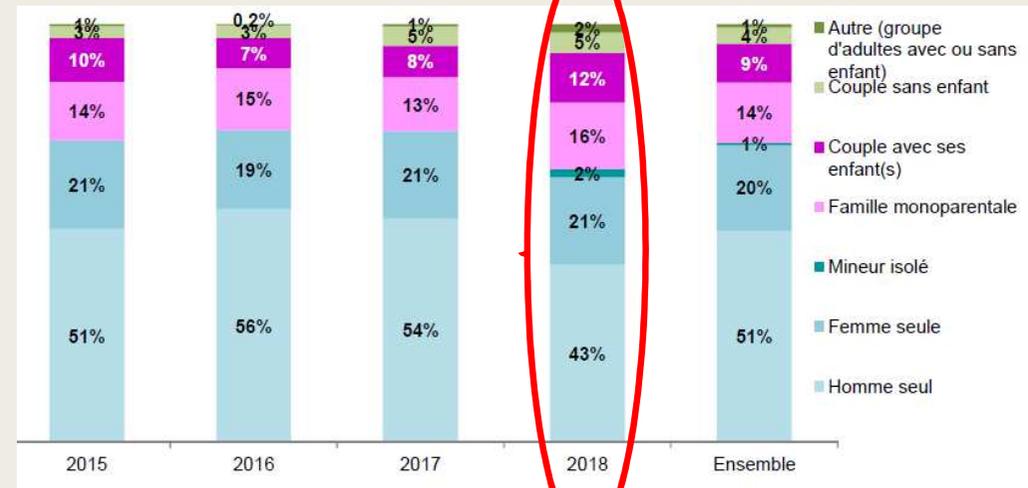
115_Composition familiale des ménages distincts en demande en 2018 en comparaison avec l'ensemble de la population iséroise

Source : Progdís - 2015 à 2017 / SI-SIAO 115 - 2018 / Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017, département d



→ Une surreprésentation des hommes seuls

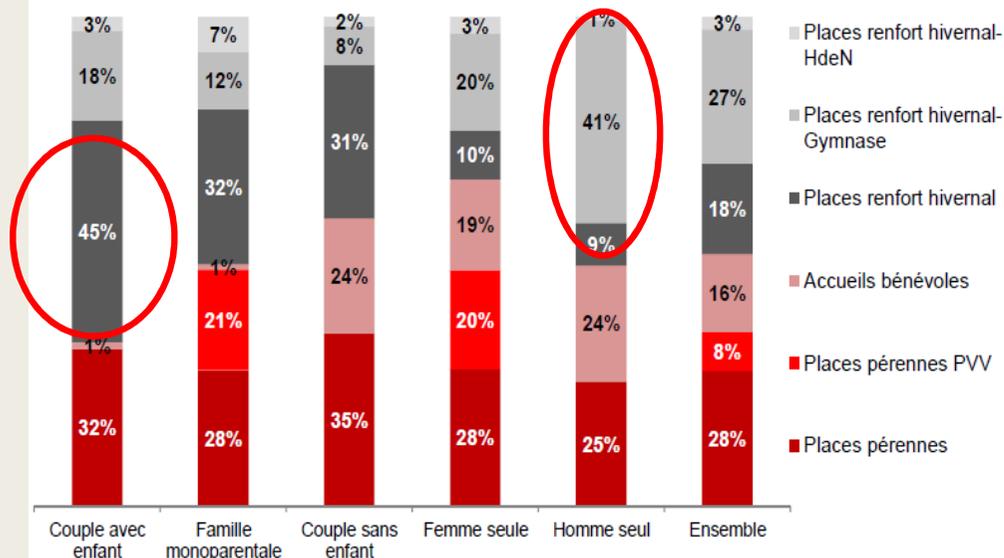
Evolution de la composition des ménages orientés vers un hébergement d'urgence



Quelle réponse selon la composition familiale ?

→ Des hommes seuls orientés principalement sur des places de renfort hivernal

115 Répartition des ménages distincts orientés par composition familiale en fonction du segment d'hébergement d'urgence
Source : SI-SIAO 115 pour 2018

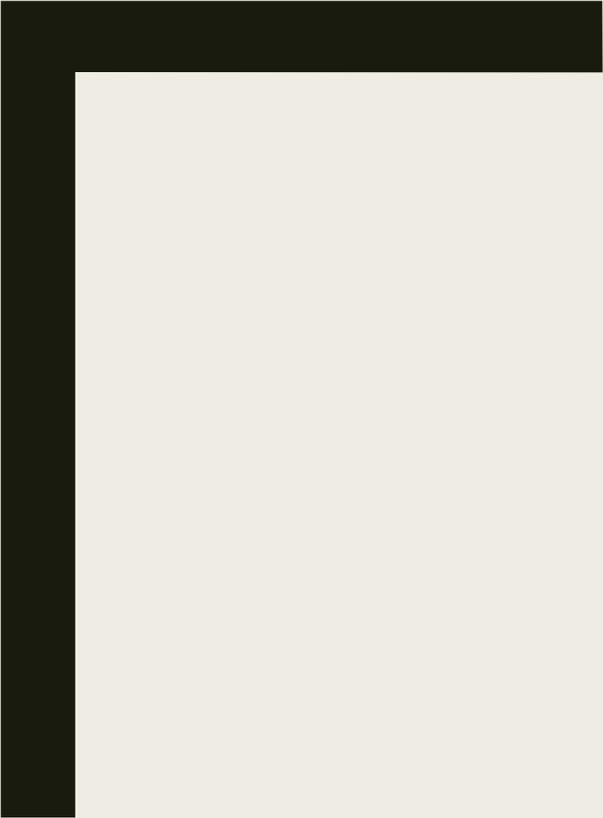


Composition familiale des ménages orientés vers une place du renfort hivernal

Source : SI-SIAO 115, du 1er novembre 2018 au 31 mars 2019



→ Des couples avec enfants plus souvent orientés en période hivernale



ET CET HIVER ?

Une offre d'hébergement d'urgence qui continue à augmenter

- L'offre d'hébergement d'urgence généraliste continue à augmenter
 - 1 510 places d'hébergement d'urgence disponibles de façon pérenne
 - dont 200 places pérennisées suite au dernier hiver
 - + 480 en 3 ans
- A cette offre pérenne, s'ajoute 550 places du dispositif hivernal
- Offre d'hébergement pour demandeurs d'asile et réfugiés (offre gérée par l'OFII)
 - 2 278 places
 - dont 1 211 places d'hébergement d'urgence

→ Pas d'étanchéité absolue entre l'offre gérée par le SIAO et celle gérée par l'OFII ; l'offre des places dédiées à l'asile étant insuffisante, des demandeurs d'asile non hébergés sont, par exemple, amenés à solliciter les places d'hébergement d'urgence du SIAO

Emergence d'initiatives pour une meilleure prise en compte du public à la rue

- L'instauration d'une maraude professionnelle avec un travailleur social qui accompagne les bénévoles de la Croix Rouge (SIAO - 115)
 - *Sur signalement la semaine - depuis septembre 2019 113 personnes distinctes*
 - *Démarche d'aller vers « maraude exploratoire » le samedi qui a pour objectif de lutter contre le non-recours - a donné lieu à 70 rendez-vous pris avec un professionnel pour établir un diagnostic social*
- L'ouverture d'une Halte de nuit pour permettre une mise à l'abri des plus vulnérables, en attendant l'entrée dans un hébergement d'urgence

The image features a light beige background with two thick black L-shaped brackets. One bracket is positioned in the upper-left corner, and the other is in the lower-right corner, framing the central text.

QUELLE PLACE POUR
L'HÉBERGEMENT AU SEIN DE LA
POLITIQUE LOGEMENT D'ABORD?

Le logement d'abord : c'est quoi ?

- Un plan quinquennal pour le logement et la lutte contre le sans-abrisme qui est porté par la DIHAL qui vise
 - Orienter rapidement les personnes de l'hébergement vers le logement durable
 - *Grace à un accompagnement adapté modulable et pluridisciplinaire*
 - *Stratégie globale qui intègre également les enjeux relatifs à l'accès au logement des personnes réfugiées et à la résorption des bidonvilles*
- Le public visé sont les personnes sans domicile ainsi que les personnes en difficultés d'accès ou de maintien dans le logement (expulsion locatives, sorties d'institutions, troubles psychiques...), notamment les personnes vivant dans les bidonvilles, dans des installations illicites ou dans des squats.

Les 5 priorités du plan

■ **Priorité 1 : Produire et mobiliser plus de logements abordables et adaptés aux besoins des personnes sans abri et mal logées**

- *Produire des logements sociaux et très sociaux adaptés aux besoins des personnes sans abri et mal logées.*
- *Mobiliser le parc privé à des fins sociales.*
- *Développer les solutions de logement adapté en réponse à des besoins spécifiques.*
- *Faciliter la transformation de centres d'hébergement en logements, selon les besoins des territoires...*

■ **Priorité 2 : Promouvoir et accélérer l'accès au logement et faciliter la mobilité résidentielle des personnes défavorisées**

- *Améliorer la connaissance des publics sans domicile et renforcer les dispositifs de la veille sociale.*
- *Donner la priorité au logement dans l'orientation des personnes sans domicile.*
- *Améliorer l'accès des ménages défavorisés au logement social en mobilisant notamment les leviers de la loi égalité et citoyenneté.*
- *Favoriser la mobilité résidentielle et géographique des personnes défavorisées en demande de logement...*

Les 5 priorités du plan

- **Priorité 3 : Mieux accompagner les personnes sans domicile et favoriser le maintien dans le logement**
 - *Renforcer et articuler l'accompagnement social vers et dans le logement et proposer des approches pluridisciplinaires et coordonnées.*
 - *Accompagner le changement des cultures et pratiques professionnelles et renforcer la formation des acteurs.*
 - *Développer la cohérence entre insertion socioprofessionnelle et accès au logement...*

- **Priorité 4 : Prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels et recentrer l'hébergement d'urgence sur ses missions de réponse immédiate et inconditionnelle**
 - *Renforcer la prévention des expulsions locatives de façon à limiter le recours au jugement d'expulsion et le nombre d'expulsions effectives.*
 - *Prévenir les ruptures résidentielles des personnes sortant d'institutions ou victimes de violence.*
 - *Recentrer l'hébergement d'urgence sur sa fonction de réponse immédiate et inconditionnelle aux situations de détresse...*

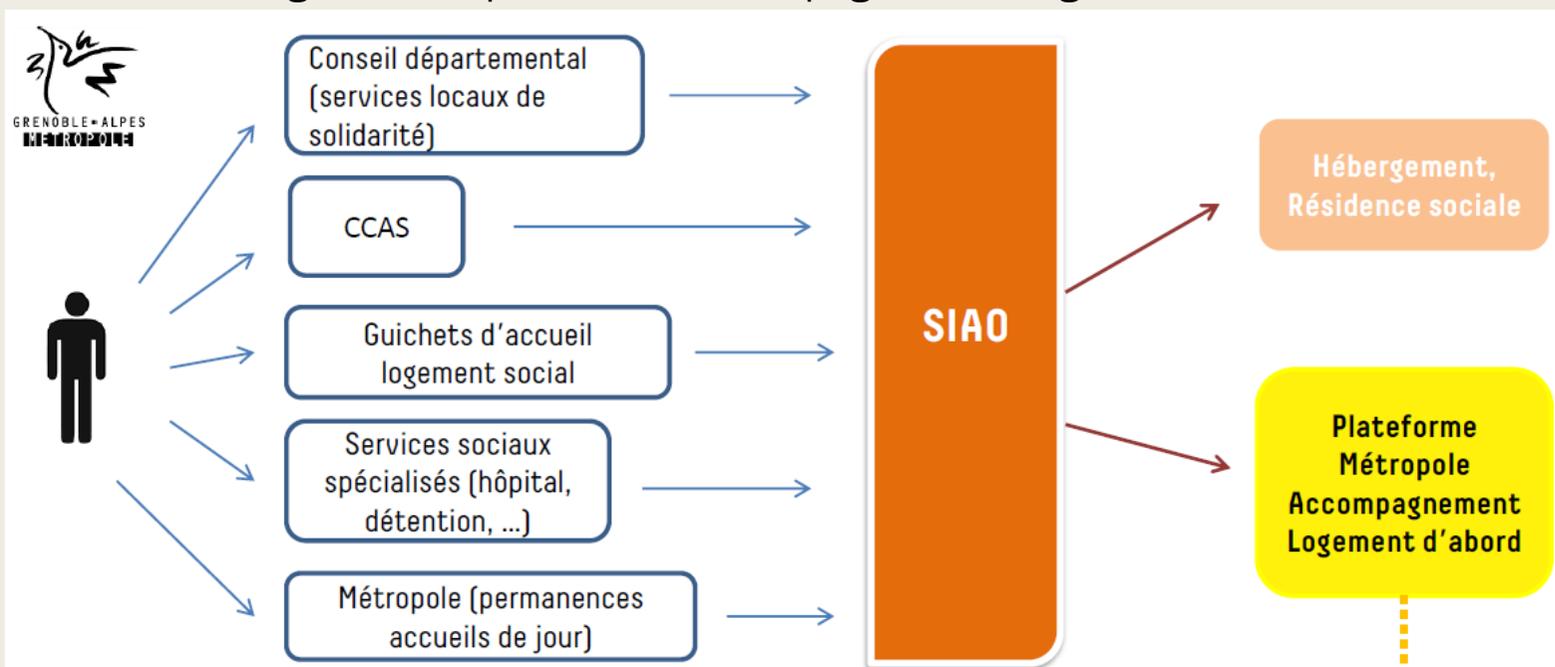
- **Priorité 5 : Mobiliser les acteurs et les territoires pour mettre en œuvre le principe du Logement d'abord**
 - *Mettre en place une gouvernance efficace à tous les niveaux.*
 - *Soutenir et s'engager avec des territoires de mise en œuvre accélérée.*

Les chiffres 2018 du Logement d'abord

- 70 000 personnes à la rue ou hébergées sont sorties vers le logement social ou le logement adapté (pensions de famille, intermédiation locative). Ce chiffre ne compte pas les personnes sortant vers le parc privé ;
- les attributions de logements sociaux en faveur de ménages issus de l'hébergement généraliste sont en progression de 14 % par rapport à l'année 2017 ;
- 6 155 places ont été créées en intermédiation locative, représentant 104 % des objectifs fixés ;
- 1 378 places ont été ouvertes en pensions de famille, qui accueillent des publics en situation d'exclusion ;
- 8 720 logements ont été mobilisés pour près de 20 000 réfugiés, soit une progression de 90 % par rapport à l'année 2017.

Quelle articulation/application en Isère ?

L'orientation des ménages vers la plateforme Accompagnement Logement d'abord



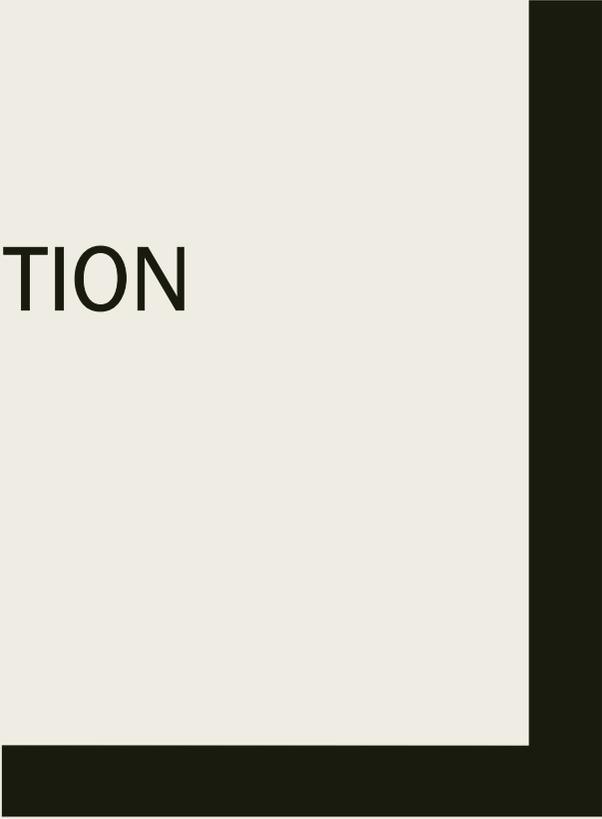
Source : Grenoble-Alpes Métropole

Critères :

- Sans logement ou en risque de le perdre
- De nationalité française ou étrangère en situation régulière
- Avoir des ressources
- Avoir un besoin d'accompagnement renforcé lié à l'accès au logement et adhérer à cet accompagnement
- En cas de dettes, démarches ayant abouti à une décision de traitement des dettes (travail en cours)

Quelle articulation/application en Isère ?

- Quel est l'impact de la baisse de dotation des CHRS malgré une augmentation du budget alloué à l'urgence – Privilégier les hôtels et les centres d'hébergement d'urgence au détriment des réponses plus qualitatives ?
- Est-ce que les places d'hébergement d'urgence répondent aux besoins des personnes ? Condition d'accueil, capacité, durée, accompagnement...
- Quelles sont les mesures concrètes réalisées pour fluidifier les parcours sur le territoire :
 - *Quelle est la durée d'hébergement des personnes ? Est-ce que ce sont les personnes, faute d'une autre solution, qui satureraient le dispositif d'hébergement ? Quel lien entre le SIAO et l'OFII ?*
 - *Est-ce que les personnes sortent d'un hébergement avec un logement adapté à leurs besoins ? Est-ce que l'offre de logements abordables est suffisante pour répondre aux personnes en demande d'un toit ?*
 - *Est-ce que des personnes en demande d'HU ont été orientés directement vers la plateforme logement d'abord ? Si oui, selon quelles modalités, critères et par qui ?*
- Plateforme logement d'abord ? Les démarches d'aller vers ?
 - *Quel est l'effet des initiatives d'aller vers pour les personnes sans domicile ?*
 - *Quelle articulation entre la maraude professionnelle du 115 et les maraudes bénévoles ?*
 - *Quelle action possible pour les communes et les intercommunalités ? Quel lien et articulation ?*



MERCI DE VOTRE ATTENTION